



Présentation du

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

EN SITUATION DE CRISE



La commune de Boigny sur Bionne s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un PCS permet, en fonction des évènements, de mettre en place une organisation des services la plus adaptée pour assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Le maire **n'organise pas les secours** mais bien la sauvegarde, c'est-à-dire **l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population**. Il conserve sa responsabilité de maintien de la sécurité publique et de direction des opérations de secours.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un aide mémoire, un guide. En fonction de **risques connus**, il propose des fiches « reflexes » recensant les **mesures immédiates** à mettre en œuvre, des points importants à ne pas oublier. Ces fiches permettent de **gagner du temps** et sont **adaptables en fonction du contexte**. Elles proposent également une organisation, une répartition des tâches entre les différents acteurs.

Le PCS recense enfin les moyens disponibles (humains et matériel) .
Il permet de **gérer également l'après crise et le retour à la normal**.

Analyse des Risques

La première partie du PCS reprend le **DICRIM**, (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui établit la liste des risques technologiques ou naturels auxquels la commune peut être confrontée.

Il dresse également la liste des points sensibles (école, maison d'accueil spécialisée pour adultes handicapés, industrie...)

Les risques sont classés en 3 types : Inondation, Industriel/Incendie et Météorologique (Tempête, forte chute de neige...)

En fonction de chaque Risque, une série de fiches réflexe sont établies, sous forme de check-list, afin d'aider à une prise de décision efficace.

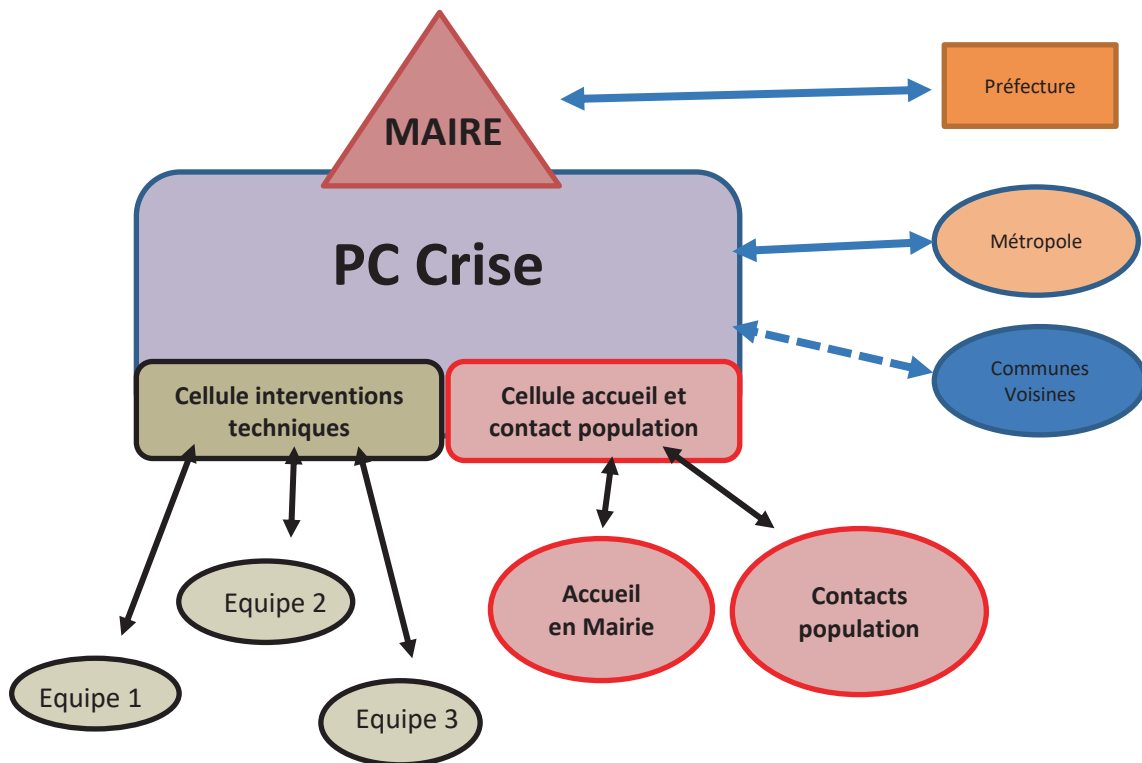
L'ACTIVATION DU PCS

Au moment où le Maire détecte une situation de crise, le fonctionnement normal de la mairie doit être **modifié et adapté à la gestion de l'urgence** :

Une situation exceptionnelle implique une organisation exceptionnelle

Les opérations courantes doivent donc passer en second plan : rien n'est plus urgent que d'aider la population.

Organisation type



Le maire n'organise pas les secours mais la sauvegarde, c'est-à-dire l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population. Il conserve sa responsabilité de maintien de la sécurité publique et de direction des opérations de secours. Il décide ou non d'activer le PCS, partiellement, ou en totalité.

Les élus apportent leur aide à tous les niveaux.

Des volontaires peuvent mettre à disposition leurs compétences.

Les Fiches Reflexes

Les **fiches réflexes** répertorient plusieurs actions à mener, des conseils, qui doivent être adaptés en fonction de la situation.

L'idée est de nous faire gagner du temps et d'éviter les erreurs gênantes ou bloquantes dans une gestion de crise.

Elles permettent une mise en route totale ou partielle **du PC Crise**,
Donnent des conseils pour gérer efficacement la crise, adaptés à la Cellule de Crise, ou à la Cellule d'Intervention ou la Cellule d'Accueil à la Population

Elles donnent également des conseils pour assurer le **retour à la normale**
C'est parfois la partie la plus longue : aider la population à reprendre une vie « normale ». Le retour à la normale peut durer plusieurs semaines.
Dans cette phase, l'organisation des cellules peut être **révisées** pour coller à la situation.

Des conseils sont également donnés pour gérer la **Fin de crise**.

Un débriefing à chaud est indispensable :

- ☐ Reconstituer le déroulement de la crise, l'évolution des causes et le temps nécessaire jusqu'à l'apparition du pic d'intensité, le déroulement du phénomène et ses conséquences
- ☐ Estimer la justesse des actions engagées, faire remonter des suggestions....et améliorer les conseils proposés dans le PCS

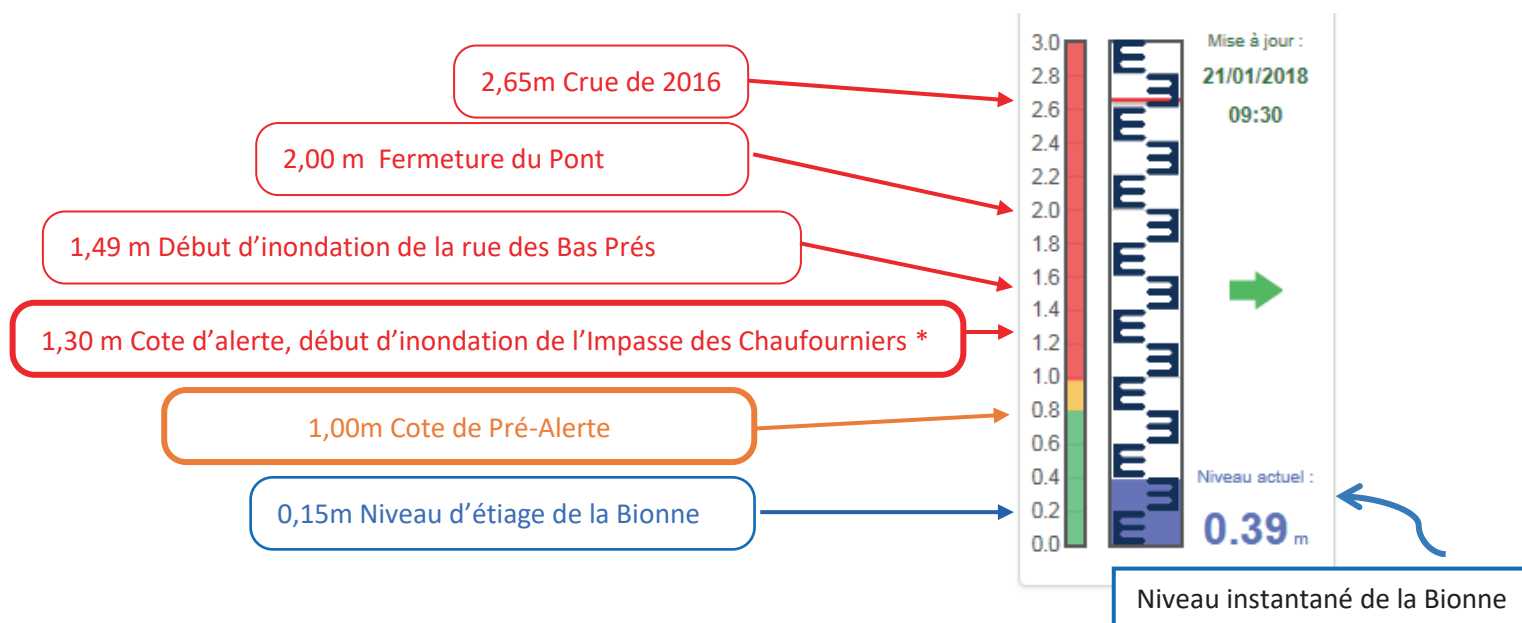
Le PCS ne doit pas être vu comme une check-list à suivre aveuglément, mais plutôt une liste de conseils que l'on peut adapter en fonction de la situation.

Fiche Réflexe : Inondation /Fortes pluies

Pour suivre l'évolution des niveaux de la Bionne : <http://rivieres-sibcca.sidev.org>
Ou sur le site de la Mairie, onglet Environnement=> Bionne

Dès le premier seuil franchi, une pré-alerte est envoyée automatiquement au Maire, à la DGS, au 1^{er} Adjoint, et à l'adjoint de permanence.

En fonction des prévisions météorologiques et de l'avis du Sibcca, le Maire prend la décision ou pas d'avertir les habitants: téléphone, sms, via le système d'alerte de masse « Gedicom » ou directement en porte à porte, avec de élus ou des agents disponibles.



Le message GEDICOM incite les habitants à regarder le site de la mairie et à mettre leur maison en sécurité : recharger les portables, mettre les meubles sur parpaings, mettre à l'abri les papiers importants, garer la voiture sur le parking du Spar...

Note : Ce n'est pas parce que la Bionne monte qu'elle va déborder...
Mais ce n'est pas parce que la pluie vient de s'arrêter qu'elle ne débordera pas...

Fiche Réflexe : Accident industriel / Incendie / Attentat / Terrorisme

Cette fiche aborde tous les risques Techniques, Industriels, Accidents etc... qui, par définition, vont survenir de façon « **imprévue** » contrairement à une inondation ou un gros aléa météorologique, que l'on « voit arriver ». Cette surprise implique une **réaction rapide**, qui génère souvent un fort stress....

Elle permet de ne pas oublier des points essentiels qui, sous le stress, pourraient être occultés.

Gros accident de la route avec des victimes => penser aussi à vérifier une éventuelle pollution des eaux... (l'essence fuit, coule dans le caniveau...et termine dans la Bienne...c'est donc aussi une pollution « fluviale »)...et le blocage des voies d'accès...donc prévoir de garder les élèves plus longtemps que prévu ce soir, le temps que les voiries soient dégagées.

Dans un tel cas, l'organisation de nos services peut être partiellement ou totalement revue : le cas de l'accueil d'un hôpital de campagne sera différent du cas de l'évacuation d'une zone (avec porte à porte...).



Fiche Réflexe : Tempête / Forte Neige / Verglas / (Canicule)

Le risque intempérie est souvent difficiles à évaluer. Une alerte « Orage » est une information bien vague : l'orage va-t-il passer à côté ? quelle force ? mais lorsqu'il est là, les dégâts sont parfois conséquents.

Les alertes « Forte Neige » ont le même défaut.

Néanmoins, ces événements peuvent entraîner des dégâts au multiples conséquences :

Neige = accident de la route...mais aussi chute d'un arbre sur la ligne téléphonique ou la ligne EDF.

Sans téléphone, ou sans électricité, nos capacités d'organisation sont bien différentes (c'est une des raisons du format papier du PCS : on peut le consulter même quand l'ordinateur est éteint...).

ATTENTION : Forte chute de neige = Risque de **coupure EDF et coupure Télécom.**

=> Penser aux groupes Electrogènes et aux Radios.

=> Photocopier cette fiche réflexe, les listes et les N° de Tel. Importants

La commune de Boigny compte environ 2200 habitants et environ 900 logements.

Elle est bordée au nord par deux gazoducs. Elle est traversée par la Bionne et le Ruet, et peut être touchée par les hautes eaux de l'Ivoire. Elle est traversée par la RD2152 et la RD2060.

Le Parc Technologique d'Orléans Charbonnière est en partie implanté sur la commune. Les entreprises concernées sont listées ci-dessous.

Points vulnérables : la commune comporte deux centres d'accueil, Handicapés et Autistes, et une école primaire.

Les entreprises du parc technologique implantées sur la commune (actualisé au 1-1-2021).



Implantation des entreprises du parc technologique sur la commune (actualisé au 1-1-2018).

Pour en savoir plus : <https://inforisques.loiret.fr/risques-technologiques/transport-de-matieres-dangereuses/en-savoir-plus>

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1) XPO Stockage Alimentaire | 10) FAM Hameau de Julien |
| 2) DIOR : Stockage parfum (ICPE) | 11) JardiBric, Stockage de plastiques (ICPE) |
| 3) A&O Chocolaterie (stockage) | 12) LEMKEN, formation, Expo : Mat Agricole |
| 4) ONF, Bureaux | 13) Hubert , Centre formation bucherons |
| 5) ALSTEF, bureaux+ R&D | 14) WASHTEC, Bureaux |
| 6) Renault RG : Bureaux | 15) Cosmétique Parc : Deret, Stockage Parfums (ICPE), Dior, stockage parfums (ICPE) et LOREAL (stockage parfum, ICPE, sur Vennecy) |
| 7) IBM (+Intelcia), Bureaux | |
| 8) RIE-Le Bœuf tricolore | |
| 9) MAS les Saulniers | |